

Bibliographie nationale française

Points de vue d'utilisateurs sur la qualité des notices

par Jean-Paul Gaschignard

BDP du Cher

Les points de vue des utilisateurs sur la *Bibliographie nationale de France* diffèrent largement selon leurs circuits du livre et leurs politiques de catalogage. Les points de vue exprimés ici sont ceux de bibliothèques exigeantes, cherchant à profiter pleinement des avantages de l'informatisation tout en offrant le meilleur service à leurs lecteurs.

Les notices du dépôt légal sont, au dire même de la BNF, de simples notices de traitement interne. Elles ne correspondent à aucune norme : les zones de responsabilité manquent, le format aussi, alors que l'adresse de l'imprimeur est indiquée systématiquement. Leurs accès sont très simplifiés (un seul auteur en cas d'auteurs multiples) et on y trouve de temps à autre des fautes de frappe. Bref, ces notices peuvent soit servir de base pour cataloguer des documents très simples, soit servir de notice provisoire, en attendant l'écrasement par une notice complète.

Les notices complètes, ou notices de la Bibliographie de la France (du nom du service qui les produit à la BNF), sont beaucoup plus fiables, mais cependant variables. Les domaines privilégiés de la BNF – ouvrages scientifiques concernant l'histoire, la littérature ou les sciences sociales – sont particulièrement bien traités. *A contrario*, les romans ou les livres pour enfants semblent parfois négligés. Les bandes dessinées posent de réels problèmes d'identification et les choix de catalogage n'en sont pas toujours cohérents.

La qualité des notices dépend aussi de la date à laquelle elles ont été rédigées : ainsi, les zones codées des notices rédigées entre 1976 et 1986 – informatisation limitée à l'impression de la *Bibliographie nationale française* – sont presque systématiquement erronées.

Quatre à cinq pour cent des notices complètes comportent des erreurs gênantes pour la recherche – erreurs dans le titre ou dans les accès – d'après une étude menée par plusieurs bibliothèques. Une proportion équivalente comporte des erreurs mineures (nombre de pages, formules ne correspondant pas exactement à la norme...). Les zones codées sont dans l'ensemble correctes sur CD-ROM, à l'exception de la zone 101 d'UNIMARC (langue originale, systématiquement remplie en « français »), mais semblent poser plus de problèmes sur les bandes. Il arrive aussi que des documentaires ne comportent pas l'indexation RAMEAU.

Ces pourcentages d'erreurs sont relativement faibles, mais suffisants pour causer de réels soucis aux services de catalogage. Leur caractère aléatoire surprend l'utilisateur.

Qualité et rapidité, nouveau couple infernal de la BNF, vont-ils détrôner les trop fameuses conservation et communication ? Comme la qualité des notices, leur délai de rédaction est parfois aléatoire. Là encore, les ouvrages scientifiques sont mieux servis que les livres pour enfants... Aux difficultés à maîtriser le flot de documents s'ajoute l'attitude

désinvolte de certains éditeurs vis-à-vis du dépôt légal, dont le décret d'application, piétiné tous les jours, ressemble à certaines résolutions de l'ONU...

Que souhaitent les utilisateurs à propos des notices de la *Bibliographie nationale française*? Un dépôt légal mieux respecté, une qualité et une rapidité mieux contrôlées et plus homogènes,

mais aussi et peut-être surtout plus de transparence et de dialogue : les enjeux de ce dialogue se chiffrent en centaines d'heures de travail, par an, dans chaque bibliothèque.